

**LE TRI
+ SIMPLE**

L'INFO

**SUR LES DÉCHETS MÉNAGERS
POUR LES JURASSIENS**

DÉCEMBRE 2024

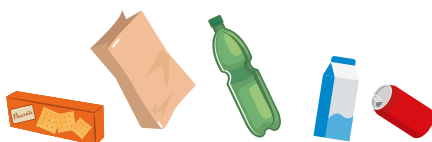
vi07

**BIEN TRIER
ÇA COMPTE !**



*Le tri à la main
après vous,
c'est nous.
Merci !*

*Economisons
nos ressources
en respectant les
consignes !*





Principales erreurs retrouvées dans les bacs gris :

38% de biodéchets qui auraient dû être compostés



22% d'emballages qui auraient dû être recyclés



6% de déchets qui auraient dû être apportés en déchèterie



3% d'emballages en verre qui auraient dû être apportés dans un conteneur à verre



BOUTEILLES ET CARTOUCHES DE GAZ
= risque d'explosions



+ d'infos sur : www.letri.com

RAPPEL DES CONSIGNES POUR LE BAC GRIS :

DÉCHETS D'HYGIÈNE



LINGETTES NETTOYANTES, EPONGES, ESSUIE-TOUIT



RESTES DE VIANDE ET DE POISSON



POUSSIÈRE, LITIÈRE



TOUJOURS EN SAC !



MODE DE TRAITEMENT : la valorisation énergétique



DÉCHETS MÉNAGERS NON RECYCLABLES

Les déchets contenus dans la poubelle d'Ordures Ménagères sont incinérés et valorisés en énergie : eau chaude et électricité.



Principales erreurs retrouvées dans les bacs de tri :



SACS POUBELLE

Le contenu d'un sac fermé ne sera pas recyclé.



ESSUIE-TOUT, MOUCHOIRS

Le papier d'hygiène n'est pas recyclable.



RASOIRS, BROSSES À DENT

Ces déchets d'hygiène ne sont pas recyclables.



TEXTILES

Tous les vêtements et chaussures doivent être rapportés et déposés dans les bornes à textiles.



BOUTEILLES ET BOCAUX EN VERRE

Les emballages en verre doivent être déposés dans un conteneur à verre.



EMBALLAGES IMBRIQUÉS DE MATIÈRES DIFFÉRENTES

Les emballages doivent se déposer séparément dans le bac de tri afin d'être recyclés.



DÉCHETS ÉLECTRIQUES OU ÉLECTRONIQUES

Un appareil électrique ou électronique doit être déposé en déchèterie ou en magasin.



DÉCHETS PIQUANTS, COUPANTS OU TRANCHANTS

= 28 accidents de travail et 160 h d'arrêt technique en 2023

NON !



+ d'infos sur : www.letri.com

RAPPEL DES CONSIGNES POUR LE BAC DE TRI :

Emballages **EN PLASTIQUE**



Emballages **MÉTALLIQUES**



Emballages **EN CARTON**



PAPIERS *



* en point d'apport volontaire pour le SICTOM de la zone de Dole

MODE DE TRAITEMENT :

le tri pour recyclage



DÉCHETS MÉNAGERS
RECYCLABLES

Le contenu du bac de tri est séparé : le papier, le carton, les métaux et les plastiques seront ensuite envoyés en usine de recyclage.

Apporter en déchèterie



+ d'infos ? Trouvez votre déchèterie sur notre site www.letri.com



Bois



Plastiques durs



Petit et gros Electro-ménager

AUSSI EN MAGASIN !



Plâtre



Pneumatiques



Ampoules, néons

AUSSI EN MAGASIN !



Métaux

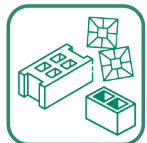


Cartons



Piles, batteries et accumulateurs

AUSSI EN MAGASIN !



Gravats



Batteries de véhicules



Petits appareils électriques

AUSSI EN MAGASIN !



Déchets verts



Déchets de peintre et chimiques



jedonneunmontelephone.fr

Pour les téléphones portables que vous n'utilisez plus, faites un geste solidaire et environnemental en les envoyant gratuitement sur jedonneunmontelephone.fr. Ils seront reconditionnés ou recyclés.



Mobilier



Capsules de café

Uniquement sur les déchèteries de Clairvaux-les-Lacs et du Haut-Jura.



Réemploi

Mettez en oeuvre l'économie circulaire : pensez à donner ou réparer plutôt que jeter !

... Et bien d'autres objets (bricolage, sport, jeux, jouets...) !

Chaque déchèterie du Jura a sa spécificité, pour plus d'informations n'hésitez pas à contacter votre syndicat de collecte ou à vous rendre sur www.letri.com

Les solutions à proximité pour réduire mes déchets et bien trier :

NOUVEAU !

Où composter ?



Où vendre ?



Où déposer mes piles ?

Où réparer ?



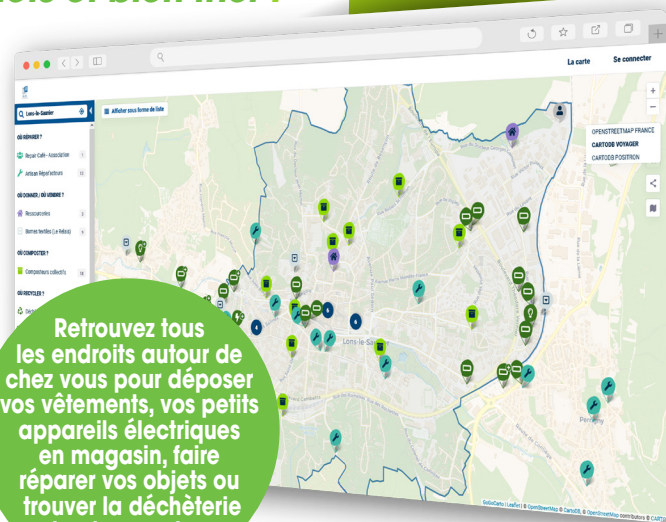
Où donner ?



Où recycler ?



Retrouvez tous les endroits autour de chez vous pour déposer vos vêtements, vos petits appareils électriques en magasin, faire réparer vos objets ou trouver la déchèterie la plus proche.



+ d'infos ?



www.letri.com

